



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Loxeal 86-86**

**SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial Loxeal 86-86

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Adhésif. Mastic.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Distributeur Loxeal s.r.l.  
Via Marconato 2  
Cesano Maderno  
20811 (MB)  
Italia  
Tel: +39 0362 529 301  
Fax +39 0362 524 225

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Italia +39 0362 529 302

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (1999/45/CEE) Xi;R37/38, R41. R43. R52/53.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Contient N,N-m-PHENYLENEDIMALEIMIDE

**Étiquetage**



Irritant

**Phrases De Risque**

R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Conseils De Prudence**

S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**2.3. Autres dangers**

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.2. Mélanges**

HYDROPEROXYDE DE $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE		1-5%
No CAS : 80-15-9		No CE : 201-254-7
Classification (CE 1272/2008) Org. Perox. E - H242 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1B - H314 STOT Single 3 - H335 STOT Rep. 2 - H373 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) O;R7 T;R23 C;R34 Xn;R21/22,R48/20/22 N;R51/53	
N,N-m-PHENYLENEDIMALEIMIDE		10-30%
No CAS : 3006-93-7		No CE : 221-112-8
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 2 - H330 Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) T+;R26. Xi;R38,R41. R43,R52/53.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin

#### Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Contact avec la peau

Irritation de la peau. Dermate mineure, éruption cutanée.

#### Contact avec les yeux

Peut causer une irritation grave des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées. Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

### 5.3. Conseils aux pompiers

## Loxeal 86-86

### Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non pertinent à cause de la petite quantité utilisée. Éviter le rejet dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser du sable ou un autre absorbant inerte pour absorber le produit. A jeter dans un récipient pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour des joints qui seront en contact avec de l'oxygène pur ou de la vapeur.

#### Mode D'Emploi

Adhésif. Mastic.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipements de protection



#### Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

#### Protection respiratoire

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

#### Protection des mains

Des gants en caoutchouc nitrile ou Viton™ sont recommandés. Ne pas porter de gants en coton ou autre matériau absorbant. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374.

#### Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

#### Autres Mesures De Protection

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

#### Mesures d'hygiène

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Vert.

## Loxeal 86-86

<b>Odeur</b>	Acrylique
<b>Solubilité</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Miscible avec : Acétone
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	
Non applicable.	
<b>Point de fusion (°C)</b>	
Non disponible.	
<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Densité de vapeur (air=1)</b>	
Non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Non disponible.	
<b>Taux d'évaporation</b>	
Non disponible.	
<b>Valeur pH, Solution Concentrée</b>	
Sans objet	
<b>Viscosité</b>	~25000 mPa.s Thixotropic

### **Température de décomposition (°C)**

Non disponible.

### **Seuil D'Odeur, Bas**

Non disponible.

**Point d'éclair** >100°C

### **Température d'auto-inflammation (°C)**

Non disponible.

### **Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)**

Non disponible.

### **Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)**

Non disponible.

### **Propriétés comburantes**

Non disponible.

## **9.2. Autres informations**

Sans objet

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **10.1. Réactivité**

Réaction avec: Les agents oxydants forts.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable aux températures normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

### **10.4. Conditions à éviter**

Eviter l'absence d'air et une contamination par des métaux.

### **10.5. Matières incompatibles**

#### **Matières À Éviter**

Métaux et leurs sels, Agents de réduction, Oxydants, Free radical initiators.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

## **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Informations toxicologiques**

Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Risque de lésions oculaires graves.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Danger par aspiration:**

Aucunes dans les conditions normales.

**Inhalation**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

**Ingestion**

Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

**Contact avec la peau**

Irritant pour la peau.

**Contact avec les yeux**

Peut causer une irritation grave des yeux.

---

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

---

**Écotoxicité**

Ce produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

**12.1. Toxicité**

Aucunes informations disponibles.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucunes informations disponibles.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Potentiel de bio-accumulation**

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité :**

Aucunes informations disponibles.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucuns connus.

---

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

**Informations générales**

L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Classification Dechets**

08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

---

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

**Généralités**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

**14.1. Numéro ONU**

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Non applicable.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable.

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement****Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin**

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

<b>Date de révision</b>	28/11/2012
<b>Révision</b>	1
<b>Phrases - R (Texte Intégral)</b>	
R38	Irritant pour la peau.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R48/20/22	Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R7	Peut provoquer un incendie.
R34	Provoque des brûlures.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R23	Toxique par inhalation.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R26	Très toxique par inhalation.

## Loxeal 86-86

### Mentions De Danger Completes

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes <<Organs>> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.